

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

## AMENDEMENT

N° I-CF1378

présenté par

M. de Courson, M. Bataille et M. Castellani

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Au premier alinéa du c de l'article 787 B du code général des impôts, le mot : « quatre » est remplacé par le mot : « six ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'augmenter la durée de détention minimale actions transmises dans le cadre du Pacte Dutreil.